

DOSSIER DE CANDIDATURE 2019

**LES OUTILS NUMÉRIQUES, UN LEVIER POUR L'ACCÈS DE TOUS
À LA COMMUNICATION.**

VALORISEZ VOS BONNES PRATIQUES EN FAVEUR DE L'AUTODÉTERMINATION.

GMF s'associe à l'Unapei pour encourager et valoriser les actions menées par les associations de son Mouvement. Cette 3^{ème} édition s'inscrit dans le cadre du 59^{ème} congrès de l'Unapei intitulé « Choisir sa voie et vivre sa vie. Être accompagné pour mieux décider ».

Le jury du prix Unapei-GMF 2019 se réunira mi-avril et récompensera trois associations du Mouvement qui développent des dispositifs et des outils numériques pour garantir l'accès à la communication des personnes qu'elles accompagnent, quel que soit leur handicap. L'objectif est de mettre en lumière les démarches favorisant le pouvoir d'agir des personnes et leur capacité à s'autodéterminer.

Le jury sera particulièrement attentif aux démarches et outils développés :

- à destination des personnes non verbales ou ayant des handicaps complexes,
- aux usages qui facilitent la communication au sein mais aussi en dehors des établissements et services (personnalisation et appropriation dans la vie quotidienne),
- à l'évaluation de leurs apports.

Pour participer, merci de bien vouloir remplir le dossier de candidature ci-joint et le retourner avant le 15 mars 2019. Les trois associations lauréates recevront chacune une récompense de 3 000 € lors du prochain congrès de l'Unapei organisé à Lyon en mai prochain et auront l'opportunité de présenter leur démarche à la tribune avec les professionnels porteurs du projet et les personnes (ou familles) bénéficiaires.





GMF est un partenaire de longue date de l'Unapei. Cette année, GMF s'associe à l'Unapei pour soutenir et valoriser les actions menées par les associations de son Mouvement.

L'Unapei, premier Mouvement associatif français de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées et de leurs familles rassemble 550 associations de bénévoles, professionnels, parents et amis

(55 000 familles adhérentes), qui agissent pour que toute personne handicapée dispose d'une solution d'accueil et d'accompagnement.

Pour GMF, l'un des principaux assureurs de particuliers en France et premier assureur des agents du service public, ce Prix illustre sa volonté d'accompagner des associations de l'Unapei porteuses de projets, en s'appuyant sur des valeurs d'entraide et de solidarité humaine.

LES OUTILS NUMÉRIQUES, UN LEVIER POUR L'ACCÈS DE TOUS À LA COMMUNICATION.

VOS BONNES PRATIQUES EN FAVEUR DE L'AUTODÉTERMINATION.

ASSOCIATION :	
ADRESSE :	
TÉLÉPHONE :	MAIL :
PRÉSIDENT(E) DE L'ASSOCIATION OU REPRÉSENTANT DÛMENT MANDATÉ : ☐ M. ☐ Mme NOM :	
RESPONSABLE DU DOSSIER : ☐ M. ☐ Mme NOM :	
FONCTION :	
TÉLÉPHONE :	MAIL :
Date, signature et cachet du Président de l'Association	
LE :	



ASSURÉMENT HUMAIN

À ENVOYER À
PRIXGMF@UNAPEI.ORG
AVANT LE
15 MARS 2019



DÉCRIVEZ VOTRE RÉALISATION

Votre démarche en quelques mots :

Descriptif des outils mis en place et du(es) public(s) concerné(s) :

Quel est le protocole et le degré de personnalisation des outils aux capacités et besoins de chaque personne ?

En quoi cet (ces) outil(s) permet(tent) en pratique de favoriser le pouvoir des personnes à agir sur leur vie ? Quels en sont les principaux apports ?

Quels liens avez-vous avec les éditeurs de ces outils ou acteurs de la recherche en matière de retours utilisateurs et/ou d'évaluation ?

Financements mobilisés :

Documents joints et annexes : vous pouvez joindre des photos, vidéos, témoignages, articles montrant l'usage des outils en situation.

RECOMMANDATIONS

Le prix Unapei-GMF récompense des associations investissant les outils numériques pour garantir l'accès à la communication des personnes qu'elles accompagnent, quel que soit leur handicap. L'objectif est de mettre en lumière l'engagement en faveur du pouvoir d'agir des personnes et les bonnes pratiques en faveur de l'autodétermination.

Le jury sera particulièrement attentif aux usages qui facilitent la communication au sein mais aussi en dehors des établissements et services, à la personnalisation des outils et à l'évaluation de leurs apports.

Votre **dossier** devra **avoir reçu obligatoirement l'approbation du Président** de votre association ou de son représentant dûment mandaté. Ce formulaire de candidature devra être revêtu de son visa ou de celui de son représentant.

Les dossiers devront être adressés **par e-mail à prixgmf@unapei.org au plus tard le 15 mars 2019.**

Conformément au règlement du prix Unapei-GMF, disponible auprès de l'Unapei, les dossiers non conformes ne seront pas présentés au jury.

La sélection des dossiers sera effectuée par un jury composé de 3 personnes représentantes de l'Unapei, de 2 personnes représentantes de GMF et de plusieurs personnes externes ayant une expertise de terrain et/ou de recherche dans le domaine des outils numériques d'aide à la communication.

Les critères seront les suivants :

- Impact sur le pouvoir d'agir des personnes
- Usages facilitant la communication en dehors des établissements et services
- Personnalisation des outils
- Évaluation des apports.

Le jury se prononcera sans appel et les candidats seront informés de ses décisions fin avril 2019.

Trois prix de 3 000 € seront décernés lors d'une cérémonie organisée le 25 mai 2019 à Lyon dans le cadre du Congrès de l'Unapei.

Vos données personnelles sont traitées par les Organisateurs, responsables de traitement, aux fins de la présente opération. Vous trouverez leurs coordonnées sur les supports qui vous ont été remis ou mis à votre disposition.

Vos données personnelles seront conservées uniquement pendant la durée de la présente opération et celle de la prescription applicable. Elles ne seront pas utilisées à des fins de sollicitations commerciales. Cette finalité a pour base légale l'exécution de l'opération. Vos données personnelles seront communiquées au personnel et aux sous-traitants de l'Organisateur qui sont chargés de l'organisation et/ou de la gestion du jeu.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez également en demander la portabilité.

Vous pouvez exercer vos droits en écrivant

- Pour GMF : à l'adresse GMF - Protection des données personnelles - 45930 ORLEANS Cedex 9 ou protectiondesdonnees@gmf.fr
- Pour UNAPEI : à l'adresse 15 rue Coysevox 75876 Paris Cedex 18 ou rgpd@unapei.org.

en précisant le nom de la présente opération.

L'exercice par une personne du droit d'effacement de ses données personnelles collectées dans le cadre de cette opération avant la fin de celle-ci entraînera l'annulation automatique de sa participation..

En cas de désaccord sur la collecte ou l'usage de vos données personnelles, vous avez la possibilité de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés (CNIL).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données en écrivant

- Pour GMF : à l'adresse suivante électronique deleguealaprotectiondesdonnees@covea.fr
ou par courrier : Délégué à la Protection des Données - 86-90 rue St Lazare 75009 PARIS.
- Pour UNAPEI : à l'adresse suivante électronique rgpd@unapei.org, ou par courrier à l'adresse 15 rue Coysevox 75876 Paris Cedex 18